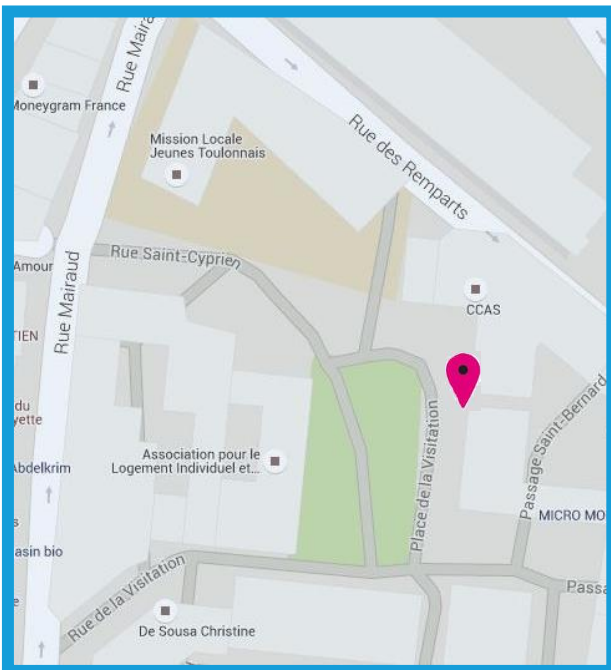


PLAN D'ACCÈS



Service Action sociale
Place de la visitation
83000 Toulon

Plus d'informations sur www.toulon.fr/ccas

CONTACT

Pour tout renseignement,
veuillez contacter :

**Le Service Action Sociale
du CCAS**

Place de la Visitation
83000 Toulon

☎ 04 94 24 65 02



Ne pas jeter sur la voie publique

Centre Communal d'Action Sociale de Toulon



**Aide au chauffage
2020-2021**

Personnes âgées



Pour la période hivernale

2020 - 2021

Le Centre Communal d'Action Sociale de Toulon délivrera du :

1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021

Une aide au chauffage d'un montant de **60 €** aux Personnes Âgées.

Accueil

Uniquement sur Rendez-vous

Tél 04 94 24 65 02

Les personnes qui ne peuvent se déplacer ont la possibilité de se faire représenter par un tiers muni de sa pièce d'identité, d'une procuration et des pièces à fournir.

Conditions d'attribution

- Être âgé(e) de 65 ans minimum ou de 60 ans en cas d'invalidité ou d'inaptitude au travail.
- Résider sur Toulon (locataire, propriétaire ou accédant à la propriété) depuis plus de 3 mois. Pour les couples, chacun des conjoints doit remplir cette condition.
- Avoir des ressources qui ne dépassent pas le montant de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)
 - 903,20 € par mois pour une personne seule
 - 1 402,22 € par mois pour un couple

Pièces à fournir

- **Original de la pièce d'identité avec photo**
Pour les couples : original de la pièce d'identité de chacun. En cas de non présentation de l'une des 2 pièces d'identité, le plafond de ressources du couple sera appliqué à une seule personne.
- **Justificatif de domicile**
Quittance de loyer, EDF...
- **Derniers justificatifs des revenus**
- **Avis d'imposition ou de non imposition** pour l'année 2020 sur les revenus 2019.